

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **dix-septième jour d'octobre 2016 à 19 h 30**  
à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard  
Monsieur Danis Beauvillier  
Me Serge Bizier  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur Laurier Chagnon  
Monsieur Claude Côté

Sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général et Me Olivier Milot, greffier sont également présents.

**16-10-322**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant le point 8.2 : Étude sur le projet pilote de traitement mécano biologique des déchets solides.

ADOPTÉE

**16-10-323**

**Approbation procès-verbal**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016.

ADOPTÉE

**16-10-324**

**Renouvellement des assurances dommages**

ATTENDU les conditions et les primes de renouvellement déposées par le courtier AON Parizeau Inc. relativement au portefeuille d'assurances de dommages aux biens, bris de machines, délits, responsabilité civile primaire, responsabilité civile complémentaire et excédentaire, responsabilité d'administration municipale, automobile des propriétaires et atteinte à l'environnement, pour le terme 2016-2017;

ATTENDU les recommandations de M. Martin Grandchamp, de la firme Fidéma Groupe Conseils, suite à l'étude des conditions et des primes de renouvellement déposée;

ATTENDU l'orientation retenue par les membres du Regroupement relativement à la mise en place de deux fonds de garantie soit l'un pour l'assurance des biens et l'autre pour l'assurance responsabilité-civile.

Il est proposé par le conseiller Danis Beauvillier et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Princeville accepte les conditions de renouvellement déposées par le courtier AON Parizeau relativement au portefeuille d'assurances de dommages pour le terme 2016-2017 pour un montant total de 35 749 \$, plus les taxes applicables, le tout selon le tableau de reconduction déposé par le consultant Fidéma Groupe conseils et autorise à cet effet le paiement de cette dépense à même les postes budgétaires spécifiques aux assurances du fonds des activités financières pour l'année 2016 et pour l'année 2017

QUE la municipalité autorise le paiement, à même le poste budgétaire no. 03.610.10.000, à l'Union des municipalités du Québec d'une somme de 5 904 \$ représentant la quote-part du fonds de garantie de l'assurance des biens à la municipalité;

QUE la municipalité autorise le paiement, à même le poste budgétaire no. 03.610.10.000, à l'Union des municipalités du Québec d'une somme de 12 830 \$ représentant la quote-part du fonds de garantie de l'assurance responsabilité civile attribuée à la municipalité;

QUE la municipalité autorise aussi le paiement, à même le poste budgétaire no 02.190.01.419 à l'UMQ d'une somme de 389,67 \$ plus taxes, représentant les honoraires et frais de l'UMQ pour agir à titre de mandataire des membres du regroupement, ce montant correspondant à 1 % du total des primes payées par la municipalité;

QUE la municipalité autorise enfin Monsieur le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint à signer pour et au nom de la municipalité de Princeville tous les documents relatifs audit portefeuille d'assurances de dommages, à son renouvellement et à sa tenue à jour.

ADOPTÉE

16-10-325

**Avis de motion – Modification du règlement 2011-190 sur les permis et certificats**

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement 2011-190 sur les permis et certificats.

16-10-326

**Avis de motion – Modification des règlements de construction 434-89 de l'ancienne Ville de Princeville et 89-213 de l'ancienne Paroisse de Princeville**

Avis de motion est donné par le conseiller Laurier Chagnon à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant les règlements de construction 434-89 de l'ancienne Ville de Princeville et 89-213 de l'ancienne Paroisse de Princeville.

16-10-327

**Ratification des chèques et des dépôts salaires**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

**Chèques :**

- En date du 13-09-2016 au 16-10-2016

- nos M1406 à M1421 & A40511 à A40548

255 484,25 \$

- dépôts salaires des périodes 201636 à 201639

- ADOPTÉE
- 16-10-328**      **Approbation des comptes**
- Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :
- Chèques :**  
 - En date du 17 octobre 2016  
 - nos A40549 à A40704 579 771,83 \$
- ADOPTÉE
- 16-10-329**      **Vente surfaceuse Olympia 2003 à Municipalité de Lyster**
- Sur une proposition du conseiller Claude Côté, et il est unanimement résolu que le conseil autorise la vente, tel quel et sans garantie, à la Municipalité de Lyster de la surfaceuse Olympia 2003 au montant de 17 500 \$, plus les taxes applicables.
- ADOPTÉE
- Dépôt des états des revenus et dépenses - Golf 26 août 2016** – Dépôt
- 16-10-330**      **Distribution des revenus du tournoi de Golf de la Ville - 26 août 2016**
- Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que ce conseil verse les bénéfices engendrés lors de cette activité à Partage Saint-Eusèbe et ORASSE un montant de 1 432,40 \$ chacun.
- QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les versements.
- ADOPTÉE
- 16-10-331**      **Démission d'une brigadière scolaire**
- Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de prendre acte de la fin d'emploi de Madame Virginie Bourgeois, brigadière, en date du 23 septembre 2016 et d'autoriser la trésorière à lui verser les montants dus.
- ADOPTÉE
- 16-10-332**      **Embauche d'une brigadière scolaire**
- Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'embauche de Madame Maryse Jean au poste de brigadière entrant en fonction en date du 11 octobre 2016, aux conditions salariales établies.
- ADOPTÉE
- 16-10-333**      **Entente services aux sinistrés - Croix-Rouge Canadienne**
- Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil autorise la signature d'une nouvelle entente d'une durée de trois ans pour les services aux sinistrés avec la Croix-Rouge Canadienne sur le territoire de la Ville de Princeville;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer cette nouvelle entente;

QU'UN montant de 944,32 \$ soit versé à la Croix-Rouge Canadienne, conformément à cette entente, pour l'année 2016-2017.

ADOPTÉE

**16-10-334**

**Déneigement du Rang 6 Est – Contrat avec la Paroisse de Plessisville**

ATTENDU QUE ce conseil désire s'entendre avec la municipalité de la Paroisse de Plessisville pour effectuer l'entretien d'hiver du 6<sup>e</sup> rang Est de la Ville de Princeville pour la saison hivernale 2016-2017;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer une entente inter municipale avec la municipalité de Paroisse de Plessisville pour l'entretien du d'hiver du 6<sup>e</sup> rang Est de la Ville de Princeville pour la période 2016-2017 et pour une distance de 0,57 km, au montant de 1 811 \$ plus les taxes applicables;

QUE cet entretien de chemin d'hiver n'inclut pas la fourniture d'une souffleuse à neige.

ADOPTÉE

**16-10-335**

**Contrat de déneigement rang des Pointes – Sainte-Sophie d'Halifax**

ATTENDU QUE ce conseil désire s'entendre avec la municipalité de Sainte-Sophie d'Halifax pour effectuer l'entretien d'hiver du chemin des Pointes de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer une entente inter municipale avec la municipalité de Sainte-Sophie d'Halifax pour l'entretien d'hiver du chemin des Pointes de la Ville de Princeville à la municipalité de Sainte-Sophie d'Halifax pour la période 2016-2017 et pour une distance de 1.2 km, , au montant de 2 520,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

**Contrat de déneigement pour le kiosque postal Plage Paquet - remis**

**16-10-336**

**Location de machinerie de déneigement**

ATTENDU l'offre de service transmise par l'entreprise ferme Somerset inc., pour la fourniture d'un équipement roulant pour l'enlèvement de la neige;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire procéder à la location d'un tracteur JCB8310 2015 de 345 HP PTO avec un poste inversé, équipé à l'arrière d'un souffleur Beaulieu avec chute télescopique et tambour rotatif d'une capacité de 3000 tonnes à l'heure, équipé à l'avant d'une grappe à angle ainsi que d'une aile de côté;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil municipal autorise, pour la saison hivernale 2016-2017, la location d'un équipement roulant auprès de ferme Somerset inc. pour effectuer l'enlèvement de la neige au montant de 15 000 \$ incluant 150 heures d'utilisation et de 100 \$ pour les heures additionnelles;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les versements suivants :

- 5 000 \$ pour le 1<sup>er</sup> décembre 2016
- 5 000 \$ pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017
- 5 000 \$ pour le 1<sup>er</sup> février 2017

ADOPTÉE

**Contrat de surveillance hivernale MTO 2016-2017** – remis

16-10-337

**Ratification signature bail boulodrome**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer l'entente relative à l'usage du Pavillon du Parc Multisport par le Club de pétanque de Princeville;

Que cette entente soit valable à partir de sa signature et qu'elle soit d'une durée de 5 ans, renouvelable pour des périodes de 5 ans;

Que le tarif exigé soit fixé à 200 \$ par mois, plus les taxes applicables, à partir du premier juillet 2017.

ADOPTÉE

16-10-338

**Mise à jour du taux de location de machineries**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'approuver la liste des taux de location de machinerie de la Ville de Princeville datée du 17 octobre 2016 telle que déposée;

Cette liste remplace celle datée du 12 septembre 2011 et est effective jusqu'à son remplacement.

ADOPTÉE

16-10-339

**Adjudication du contrat de gestion des matières résiduelles – AO16-HV-01**

ATTENDU l'appel d'offre no AO16-HV-01 pour la gestion des matières résiduelles lancé par avis public le 18 septembre 2016;

ATTENDU l'ouverture des offres le 3 octobre 2016 conformément aux dispositions de la loi;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de gestion des matières résiduelles pour la période 2017-2019 au plus bas soumissionnaire conforme, Gaudreau Environnement inc., aux tarifs suivants avant les taxes applicables :

A) **Déchets solides**

Collecte et transport:

<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
65,37 \$/TM	66,02 \$/TM	66,68 \$/TM

Élimination:

<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
61,90 \$/TM	62,52 \$/TM	63,15 \$/TM

B) **Matières recyclables**

Collecte et transport :

<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
113,40 \$/TM	114,53 \$/TM	115,68 \$/TM

Tri :

<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
68 \$/TM	68,68 \$/TM	69,37 \$/TM

QUE ces dépenses soit financées à même les activités financières pour chacune des années 2017, 2018 et 2019 dont les crédits nécessaires à ces dépenses seront pourvus au budget des exercices 2017, 2018 et 2019.

ADOPTÉE

16-10-340

**Étude sur le projet pilote de traitement mécano biologique des déchets solides**

ATTENDU les exigences légales en matière de gestion des déchets solides visant l'instauration du traitement des déchets biologiques d'ici 2020;

ATTENDU QUE la MRC de l'Érable investira en 2017 un montant de près de 130 000 \$ dans ce projet et que ce conseil désire étudier les options à l'instauration du bac brun à Princeville;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville se joigne à la MRC de l'Érable en participant au projet pilote de traitement mécano biologique des déchets solides et en y contribuant pour un montant maximum de 28 000 \$, ce projet devant se réaliser en 2017;

QUE cette dépense soit financée à même le fond des activités financières de l'année 2017, soit l'année de réalisation dudit projet.

ADOPTÉE

16-10-341

**Facture – Bouger en famille**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville apporte sa contribution au montant de 1 500 \$ au Comité de promotion du loisir familial de la MRC de l'Érable 2016 qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

ADOPTÉE

16-10-342

**Vente de terrain résidentiel - 30 rue Simard**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Jonathan Lapointe & Valérie Bernier ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 175 (30 rue Simard) du cadastre du Québec pour le prix de 31 579,29 \$, avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

16-10-343

**Vente de terrain résidentiel -75 rue Simard**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Guy Lelièvre, Lazett Tait, Robert Tremblay et Rhodina Hayman ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 162 (75 rue Simard) du cadastre du Québec pour le prix de 27 792,82 \$, avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

16-10-344

**Vente de terrain résidentiel – 190 rue Liberge**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Constructions André Jacques inc. ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 140 (190 rue Liberge) du cadastre du Québec pour le prix de 11 379,90 \$, avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

16-10-345

**Vente de terrain résidentiel -200, rue Liberge**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Constructions André Jacques inc. ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 141 (200 rue Liberge) du cadastre du Québec pour le prix de 16 740,17 \$, avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

16-10-346

**Dérogação mineure de Madame Jeannine Trottier – 160 rue Gagnon**

ATTENDU QUE la demanderesse désire agrandir la résidence sur la façade;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'ouverture sur le mur arrière de la résidence et que les chambres occupent cet espace ;

ATTENDU QUE l'espace disponible sur le côté droit sert d'accès au garage ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 160 rue Gagnon la demande de dérogação mineure présentée par Madame Jeannine Trottier afin de permettre l'agrandissement de la résidence par la construction d'une véranda 4 saisons en façade pour le plan présenté avec une tourelle, ce qui fait une marge avant de 4,40 mètres au lieu de 7,5 mètres et qui représente une dérogação de 3,10 mètres pour la marge avant par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

16-10-347

**Dérogation mineure de Madame Karine Soucy – 14 rue Du Domaine 4 saisons**

ATTENDU QUE la parcelle de terrain visée par la demande est utilisée depuis longtemps pour l'accès à sa propriété ;

ATTENDU QUE la partie visée est de faible superficie ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 14 rue Du Domaine 4 saisons la demande de dérogation mineure présentée par Madame Karine Soucy afin de permettre un lotissement qui va réduire légèrement la superficie du vendeur à 1542,2 m<sup>2</sup> mais augmentera la superficie de la demanderesse à 610,6 m<sup>2</sup>, ce qui représente une dérogation de 61,9 m<sup>2</sup>.

ADOPTÉE

16-10-348

**Demande de dérèglementation de la branche 2 du cours d'eau Daigle**

ATTENDU QUE la branche No 2 du cours d'eau Daigle est située en bordure du chemin du 11<sup>e</sup> Rang Centre ;

ATTENDU QUE le responsable des cours d'eau à la MRC de l'Érable, Monsieur Léo Ouellet recommande cette procédure ;

ATTENDU QUE ce cours d'eau peut être considéré comme un fossé de chemin ;

ATTENDU QUE ce cours d'eau n'est pas très long.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil demande à la MRC de l'Érable de dérèglementer la branche No 2 du cours d'eau Daigle pour qu'il soit considéré comme un fossé de chemin seulement.

ADOPTÉE

16-10-349

**Programme d'aide aux projets des bibliothèques**

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite présenter une demande d'aide financière au développement des collections auprès du Ministère de la Culture et des Communications pour la bibliothèque Madeleine-Bélanger pour 2016-2017;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice de la bibliothèque, Mme Madeleine Beaudoin, à produire une demande d'aide financière au Ministère de la Culture et des Communications, à signer la demande et à y joindre tous les documents afférents.

ADOPTÉE

16-10-350

**Approbation et ratification – Offre de service pour surveillance des travaux du terrain de balle molle no 2 par EXP**

ATTENDU l'offre de service de la firme d'ingénieurs EXP concernant la surveillance des travaux du terrain de balle molle no 2 – AO16-LA-04;



Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder de gré à gré le contrat de surveillance des travaux du terrain de balle molle no 2 à la firme d'ingénieurs EXP pour la somme totale de 18 480 \$, plus les taxes applicables;

De ratifier la signature du directeur général apposée le 15 août 2016 à cet effet.

QUE cette dépense soit financée à même le *Règlement d'emprunt no 2015-275 décrétant une dépense et un emprunt de 390 000 \$ pour différents aménagements du Parc Multisports* et à même l'excédent de fonctionnement non affecté pour un montant n'excédant pas 80 000 \$.

ADOPTÉE

**16-10-351**

**Entente de loisirs avec la Ville de Victoriaville**

ATTENDU la résolution 13-05-157 relative à l'entente loisirs avec la Ville de Victoriaville;

ATTENDU qu'aucune entente formelle n'a été signée avec la Ville de Victoriaville pour y donner suite;

ATTENDU QUE suite à l'évaluation des coûts relatifs à la fourniture de services de loisirs à la population, ce conseil désire renégocier l'entente de loisirs à intervenir avec la Ville de Victoriaville car il en juge les modalités insatisfaisantes;

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville ne souhaite pas renégocier les paramètres de l'entente de loisirs à intervenir entre elle-même et la Ville de Princeville.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu :

QU'À partir du premier janvier 2017, la taxe de non-résident soit perçue aux résidents de Victoriaville qui vont utiliser les services des loisirs de la Ville de Princeville.

QUE la Ville de Princeville cesse le paiement annuel de la cotisation spéciale établie à la résolution 13-05-157, et, ce, à partir du 31 décembre 2016.

ADOPTÉE

**16-10-352**

**Aide financière et transfert d'aide financière - Société d'horticulture de Princeville**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville accorde une aide financière de 4 500 \$ et un transfert d'aide financière de la Société Saint-Jean-Baptiste au montant de 700 \$ à la Société d'horticulture de Princeville.

ADOPTÉE

**16-10-353**

**Subvention d'heures de glace au hockey mineur de Princeville – Saison 2016-2017**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'accorder au Hockey mineur de Princeville, une banque d'heures gratuites d'un maximum de 330 heures pour la saison 2016-2017.

QUE ces heures gratuites sont attribuées mensuellement qu'après que les vingt-quatre (24) premières heures soient utilisées et facturées au Hockey mineur de Princeville pour la saison 2016-2017.

ADOPTÉE

16-10-354

**Subvention d'heures de glace au patinage artistique de Princeville – Saison 2016-2017**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accorder au Club de patinage artistique de Princeville une banque d'heures de glace gratuites d'un maximum de 240 heures, incluant le spectacle de fin d'année, pour la saison 2016-2017.

QUE ces heures gratuites sont attribuées mensuellement après que les dix (10) premières heures soient utilisées et facturées au club de patinage artistique de Princeville pour la saison 2016-2017.

QUE pour les compétitions d'une fin de semaine (par exemple la compétition Entr'amis), pourvu que le régisseur aux sports n'y travaille pas, la Ville accordera une subvention équivalente au quart du total des heures louées par le Club.

ADOPTÉE

16-10-355

**Légion Royale Canadienne – Jour du Souvenir**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de verser un montant de 100 \$ à la Légion Royale Canadienne afin de souligner de façon particulière le Jour du Souvenir.

ADOPTÉE

16-10-356

**Demande d'aide financière - Tournoi Bantam Midget**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de contribuer à l'organisation du Tournoi Provincial Bantam/Midget Desjardins - Édition 2017 par l'octroi d'un montant de 500 \$ pour l'achat de médailles et bannières, de plus la Ville assume les frais postaux.

ADOPTÉE

16-10-357

**Demande d'aide financière - Chorale «Les Amis de l'Art»**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de verser une aide financière au montant de 100 \$ à la Chorale «Les Amis de l'Art» de Princeville.

ADOPTÉE

**Demande d'aide financière – Mouvement Cursillo** – remettre en novembre

16-10-358

**Invitation – Souper Conférence Chambre de commerce et d’industrie Bois-Francis Érable**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville achète 2 billets à 55 \$ chacun pour assister au souper Conférence de la Chambre de Commerce Bois-Francis Érable en octobre 2016.

ADOPTÉE

16-10-359

**Demande de gratuité de salle – Au-delà du deuil**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de laisser gratuitement l’utilisation de la Salle Jacques-Therrien à compter du 28 septembre 2016 pour 10 semaines consécutives à l’organisme Au-delà du deuil.

ADOPTÉE

16-10-360

**Demande de gratuité de salle – Harmonies Prince-Daveluy**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de laisser gratuitement aux Harmonies Prince-Daveluy l’utilisation de la Salle du Centre communautaire Pierre-Prince le 14 octobre 2016 pour la présentation d’une pièce de théâtre de «La troupe à Porc».

ADOPTÉE

16-10-361

**Demande d’aide financière – Jeunesse sans frontières**

ATTENDU la demande d’aide déposée par Jeunesse sans frontières demandant à ce conseil d’apporter son aide à la ville d’Abricots en Haïti suite au passage de l’ouragan Matthews;

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de participer à la demande d’aide financière à Jeunesse sans frontières d’un montant de 500 \$.

ADOPTÉE

16-10-362

**Activité de financement Unité Domrémy de Plessisville inc.**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d’autoriser l’achat de 2 billets au coût de 20 \$ chacun, pour un 5/7 annuel de l’organisme Unité Domrémy de Plessisville inc. et de faire un don de 60 \$.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l’article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

16-10-363

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Me Olivier Milot, greffier

\_\_\_\_\_  
Gilles Fortier, maire